|  |  |
| --- | --- |
| Lettres contre l’oubli - 1/3 | Avril 2017 |
| Refus de soins médicaux pour un prisonnier d’opinion | |
| Iran | |
| Abdolfattah Soltani | |

|  |
| --- |
| Le 2 mars 2017, l’avocat spécialiste des droits humains Abdolfattah Soltani avait passé 2000 jours en prison.  Avocat défenseur des droits humains renommé et récompensé, Abdolfattah Soltani purge une peine de 13 ans d’emprisonnement pour son travail de défense des droits humains. Il a été déclaré coupable, à l’issue d’un procès inique devant un tribunal révolutionnaire de Téhéran, de plusieurs chefs d’accusation, notamment de «diffusion de propagande contre le régime» et de «création d’une organisation illégale». Ces accusations sont toutes liées à son travail de défense des droits humains, notamment sa participation à la création du Centre de défense des droits humains, par le biais duquel il défendait des prisonniers d’opinion, parmi lesquels des journalistes, des étudiants et des militants. Il est détenu à la prison d’Evin, à Téhéran, depuis son arrestation en septembre 2011.  Abdolfattah Soltani est très malade. Selon ses médecins, il court un risque élevé de crise cardiaque, faute de recevoir les soins dont il a besoin en prison. Il souffre de douleurs à la poitrine et de palpitations graves. Il a également d’autres problèmes de santé, notamment une tension instable, une hernie discale, de l’arthrite et des problèmes gastro-intestinaux. Or, les autorités refusent de lui fournir les soins médicaux nécessaires ou de le laisser sortir pour se soigner. |

|  |
| --- |
| Proposition et revendications en français |
| Veuillez écrire une lettre courtoise en persan, anglais ou français au responsable du pouvoir judiciaire. Exhortez les autorités iraniennes à :  libérer immédiatement et sans conditions Abdolfattah Soltani, car c’est un prisonnier d’opinion détenu uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d’expression et d’association dans le cadre de son travail d’avocat spécialisé dans la défense des droits humains ;  veiller à ce que, dans l’attente de sa libération, il ait accès aux soins médicaux spécialisés dont il a besoin à l’extérieur de la prison et à ce qu'il soit protégé de toute forme de torture et de mauvais traitements, dont la privation de soins médicaux fait partie ;  veiller à ce qu’il puisse recevoir régulièrement la visite de sa famille et d’un avocat de son choix. |
|  |
| 🡪 Utilisez la formule d’appel: Your Excellency, / Monsieur, |
|  |
| 🡪 Vous trouverez un **modèle de lettre en français** **à la page 4.** |

**Taxe postale:** Europe: CHF 1.50 / autres pays: CHF 2.00

|  |  |
| --- | --- |
| Lettre courtoise À | Copie À |
| RESPONSABLE DU POUVOIR JUDICIAIRE: Head of Judiciary Ayatollah Sadegh Larijani c/o Public Relations Office Number 4, Deadend of 1 Azizi Above Pasteur Intersection Vali Asr Street, Tehran Iran  Formule d’appel : Your Excellency, / Monsieur, | Ambassade de la République Islamique d'Iran Thunstrasse 68 Case postale 227 3006 Berne  Fax: 031 351 56 52 E-mail: [secretariat@iranembassy.ch](mailto:secretariat@iranembassy.ch) |

|  |  |
| --- | --- |
| Lettres contre l’oubli -2/3 | Avril 2017 |
| Emprisonnement arbitraire des professionnels des médias | |
| Turquie | |
| Professionnels des médias emprisonnés | |

|  |
| --- |
| Depuis la violente tentative de coup d’État de juillet 2016, des journalistes et professionnels des médias de toute la presse d’opposition ont été la cible d’une campagne de répression sans précédent. Cette stratégie, qui s’ajoute à la fermeture de plus de 160 organes de presse, envoie un message clair et inquiétant: l’espace accordé à la dissidence se réduit chaque jour un peu plus, et celles et ceux qui veulent dénoncer cette situation le paient au prix fort. Un tiers des journalistes emprisonnés dans le monde sont détenus dans des prisons turques, la grande majorité d’entre eux dans l’attente d’un procès.  S’il est tout à fait normal que le gouvernement enquête sur cette tentative de coup d’État et combatte le terrorisme, les autorités doivent néanmoins garantir que les droits humains, notamment le droit à la liberté d’expression soient respectés au cours de ces opérations.  L’emprisonnement prolongé de plus de 120 journalistes et autres professionnels des médias en attente de jugement depuis juillet 2016 est arbitraire et témoigne d’une volonté de punir. Nombre de ces personnes risquent d’être jugées sur la base d’accusations infondées de terrorisme, dans le but de harceler et d’intimider les journalistes qui exercent leur droit à la liberté d’expression. |

|  |
| --- |
| Proposition et revendications en français |
| Veuillez écrire une lettre courtoise en turc, anglais ou français **au ministre de la Justice**. Priez-le instamment de veiller à ce que tous les journalistes et professionnels des médias maintenus en détention provisoire (certains depuis plus de six mois), depuis la violente tentative de coup d’État du 15 juillet, soient remis en liberté sans délai.  Exhortez-le à utiliser tous les moyens à sa disposition pour faire respecter les principes fondamentaux de la liberté d’expression et d’une justice équitable, et à veiller à ce qu’aucune personne ne soit détenue dans des conditions inhumaines ou dégradantes. |
|  |
| 🡪 Utilisez la formule d’appel: Dear Minister, / Monsieur le Ministre, |
|  |
| 🡪 Vous trouverez un **modèle de lettre en français** **à la page 5.** |

**Taxe postale:** Europe: CHF 1.50 / autres pays: CHF 2.00

|  |  |
| --- | --- |
| Lettre courtoise À | Copie À |
| MINISTRE DE LA JUSTICE: Minister of Justice  M. Bekir Bozdağ Ministry of Justice Adalet Bakanlığı 06659 Ankara Turkey  Twitter: @bybekirbozdag Fax : +90 (0312) 419 33 70 E-mail: [ozelkalem@adalet.gov.tr](mailto:ozelkalem@adalet.gov.tr)   Formule d’appel : Dear Minister, / Monsieur le Ministre, | Ambassade de la République de Turquie Lombachweg 33 Case postale 34 3000 Berne 15  Fax: 031 352 88 19 E-mail: [botschaft.bern@mfa.gov.tr](mailto:botschaft.bern@mfa.gov.tr) |

|  |  |
| --- | --- |
| Lettres contre l’oubli - 3/3 | Avril 2017 |
| Illégalement emprisonnée depuis six ans sur la base d’«aveux» obtenus sous la torture | |
| Mexique | |
| Verónica Razo | |

|  |
| --- |
| Verónica Razo, une Mexicaine rescapée de la torture, est en prison depuis près de six ans sans avoir été déclarée coupable d’aucun crime. Le 8 juin 2011, Verónica Razo quittait son domicile pour aller chercher ses enfants à l’école, lorsque des hommes armés en civil, circulant à bord d’un véhicule, l’ont emmenée dans un dépôt de la police fédérale où ils l’ont violée, pratiquement asphyxiée et lui ont fait subir des décharges électriques. Elle a été détenue pendant 24 heures et forcée à signer des «aveux», dans lesquels elle reconnaissait un enlèvement et d’autres crimes qu’elle n’a jamais commis.  Un examen médical réalisé après son arrestation a révélé de multiples blessures sur l’ensemble de son corps. En juin 2013, soit deux ans après son arrestation, un psychologue légiste du bureau du procureur général (Procuraduría General de la República) a confirmé que Verónica Razo présentait des symptômes correspondant à des actes de torture. Amnesty International a examiné l’affaire et n’a trouvé aucun élément laissant penser que Verónica Razo ait pu commettre les crimes dont on l’accuse, hormis les témoignages obtenus sous la torture ou par d’autres violations graves des procédures légales. Toutes les charges retenues contre Verónica Razo doivent donc être abandonnées afin qu’elle soit libérée. De plus, les policiers responsables de sa détention et des tortures qu’elle a subies doivent être traduits en justice. |

|  |
| --- |
| Proposition et revendications en français |
| Veuillez écrire une lettre courtoise en espagnol ou français **au procureur général** en lui demandant :  d’abandonner toutes les charges retenues contre Verónica Razo afin qu’elle soit remise en liberté ;  de faire progresser l’enquête à propos des policiers responsables de sa détention et des tortures qu’elle a subies, y compris au sein de la hiérarchie. |
|  |
| 🡪 Utilisez la formule d’appel: Estimado Señor Procurador, / Monsieur le Procureur, |
|  |
| 🡪 Vous trouverez un **modèle de lettre en français** **à la page 6.** |

**Taxe postale:** Europe: CHF 1.50 / autres pays: CHF 2.00

|  |  |
| --- | --- |
| Lettre courtoise À | Copie À |
| PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA RÉPUBLIQUE: Raúl Cervantes Andrade Procurador General de la República Procuraduría General de la República Reforma 211-213, Col. Cuauhtémoc C.P. 06500 Ciudad de México MEXICO  Fax: +52 55 5346 0908 E-mail: [raul.cervantes@pgr.gob.mx](mailto:raul.cervantes@pgr.gob.mx)  Twitter: @RaulCervantesA  Formule d’appel : Estimado Señor Procurador, / Monsieur le Procureur, | Ambassade du Mexique Weltpoststrasse 20 3015 Berne  Fax: 031 357 47 48 E-mail: [informacionsui@sre.gob.mx](mailto:informacionsui@sre.gob.mx) |

Expéditeur:

Head of Judiciary  
Ayatollah Sadegh Larijani  
c/o Public Relations Office  
Number 4, Deadend of 1 Azizi  
Above Pasteur Intersection  
Vali Asr Street, Tehran  
Iran

Lieu et date :

Sujet: Abdolfattah Soltani

Monsieur,

Avocat défenseur des droits humains, **Abdolfattah Soltani** purge une peine de 13 ans d’emprisonnement. Il est détenu à la prison d’Evin, à Téhéran, depuis son arrestation en septembre 2011. Le 2 mars 2017, l’avocat spécialiste des droits humains avait passé 2000 jours en prison.

Abdolfattah Soltani a été déclaré coupable de plusieurs chefs d’accusation, notamment de «diffusion de propagande contre le régime» et de «création d’une organisation illégale». Ces accusations étaient toutes liées à son travail de défense des droits humains.

L’avocat est très malade. Selon ses médecins, il court un risque élevé de crise cardiaque, faute de recevoir les soins dont il a besoin en prison. Il souffre de douleurs à la poitrine et de palpitations graves. Il a également d’autres problèmes de santé, notamment une tension instable, une hernie discale, de l’arthrite et des problèmes gastro-intestinaux.

Je suis très préoccupé·e par cette situation et je vous exhorte, Monsieur, à **libérer immédiatement et sans conditions Abdolfattah Soltani**, car c’est un prisonnier d’opinion détenu uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d’expression et d’association dans le cadre de son travail d’avocat spécialisé dans la défense des droits humains.

Je vous demande de veiller à ce que, dans l’attente de sa libération, il ait **accès aux soins médicaux spécialisés dont il a besoin à l’extérieur de la prison** et à ce qu'il soit protégé de toute forme de torture et de mauvais traitements, dont la privation de soins médicaux fait partie.

Veuillez également veiller à ce qu’il puisse recevoir régulièrement la visite de sa famille et d’un avocat de son choix.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur, à l’expression de ma haute considération.

**Copie:**

Ambassade de la République Islamique d'Iran, Thunstrasse 68, Case postale 227, 3006 Berne

Fax: 031 351 56 52 . E-mail: secretariat@iranembassy.ch

Expéditeur:

Minister of Justice

M. Bekir Bozdağ

Ministry of Justice

Adalet Bakanlığı

06659 Ankara

Turkey

Lieu et date :

Sujet: Professionnels des médias emprisonnés

Monsieur le Ministre,

Depuis la violente tentative de coup d’État de juillet 2016, des **journalistes et professionnels des médias** de toute la presse d’opposition ont été la cible d’une campagne de répression sans précédent. S’il est tout à fait normal que le gouvernement enquête sur cette tentative de coup d’État et combatte le terrorisme, les autorités doivent néanmoins garantir que les droits humains et le droit à la liberté d’expression soient respectés au cours de ces opérations.

L’emprisonnement prolongé de plus de 120 journalistes et autres professionnels des médias en attente de jugement depuis juillet 2016 est arbitraire.

Je suis très préoccupé·e par cette situation et je vous prie instamment, Monsieur le Ministre, de veiller à ce **que tous les journalistes et professionnels des médias maintenus en détention provisoire** (certains depuis plus de six mois), depuis la violente tentative de coup d’État du 15 juillet, **soient remis en liberté sans délai**.

Je vous exhorte à utiliser tous les moyens à votre disposition **pour faire respecter les principes fondamentaux de la liberté d’expression** et d’une justice équitable, et à veiller à ce **qu’aucune personne ne soit détenue dans des conditions inhumaines ou dégradantes**.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l’expression de ma haute considération.

**Copie:**

Ambassade de la République de Turquie, Lombachweg 33, Case postale 34, 3000 Berne 15

Fax: 031 352 88 19 . E-mail: botschaft.bern@mfa.gov.tr

Expéditeur:

Raúl Cervantes Andrade

Procurador General de la República

Procuraduría General de la República

Reforma 211-213, Col. Cuauhtémoc

C.P. 06500, Ciudad de México

MEXICO

Lieu et date :

Sujet: Verónica Razo

Monsieur le Procureur,

Je suis consterné·e par le fait que **Verónica Razo** soit en prison depuis près de six ans sans pourtant avoir été déclarée coupable d’aucun crime.

Le 8 juin 2011, Verónica Razo quittait son domicile pour aller chercher ses enfants à l’école, lorsque des hommes armés en civil, circulant à bord d’un véhicule, l’ont emmenée dans un dépôt de la police fédérale où ils l’ont violée, pratiquement asphyxiée et lui ont fait subir des décharges électriques. Elle a été détenue pendant 24 heures et forcée à signer des «aveux» dans lesquels elle reconnaissait un enlèvement et d’autres crimes qu’elle n’a jamais commis.

Un examen médical réalisé après son arrestation a révélé de multiples blessures sur l’ensemble de son corps. En juin 2013, soit deux ans après son arrestation, un psychologue légiste du bureau du procureur général a confirmé que Verónica Razo présentait des symptômes correspondant à des actes de torture.

Amnesty International a examiné l’affaire et n’a trouvé aucun élément laissant penser que Verónica Razo ait pu commettre les crimes dont on l’accuse, hormis les «témoignages» obtenus sous la torture ou par d’autres violations graves des procédures légales.

Je suis très préoccupé·e par cette situation et je vous demande, Monsieur le Procureur, d’**abandonner toutes les charges retenues contre Verónica Razo** afin qu’elle soit **remise en liberté**.

Je vous prie également, de **faire progresser l’enquête à propos des policiers responsables de sa détention et des tortures** qu’elle a subies, y compris au sein de la hiérarchie.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Procureur, à l’expression de ma haute considération.

**Copie:**

Ambassade du Mexique, Weltpoststrasse 20, 3015 Berne

Fax: 031 357 47 48 . E-mail: informacionsui@sre.gob.mx